



Ville d'Esch-sur-Alzette
Secrétariat
Annonce publique de la séance :
le 26 avril 2019
Convocation des conseillers :
le 26 avril 2019



Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette

Séance du 3 mai 2019

Présents : Georges Mischo, Député-maire, Martin Kox, André Zwally, Pierre-Marc Knaff, Mandy Ragni, Echevins, Vera Spautz, Henri Hinterscheid, Jean Tonnar, Daniel Codello, Mike Hansen, Luc Majerus, Christian Weis, Bruno Cavaleiro, Denise Biltgen, Marc Baum, Conseillers, Jean-Paul Espen, Secrétaire général

Excusés : Jeff Dax, Daliah Scholl, Line Wies, Tom Bleyer, Conseillers

Le Conseil Communal;

Objet : 12.3.1. Maison témoin 16, rue A. Lovelace; remise en état; devis; décision

Considérant qu'il s'agit d'un devis d'un montant de 115.000 € concernant le projet "remise en état de la maison témoin rue A. Lovelace, 16 dans les Nonnewisen";

Considérant que le crédit afférent devra être inscrit à l'article 4/612/221312/18015 du budget des dépenses extraordinaires de l'exercice 2019;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins, et après en avoir délibéré conformément à la loi,

approuvé à l'unanimité

le devis de 115.000 € concernant le projet "remise en état de la maison témoin rue A. Lovelace, 16 dans les Nonnewisen".

en séance

date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le
Pour expédition conforme,
Le secrétaire général Bourgmestre